

# RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES

*xvi<sup>e</sup> Colloque international de l'Aidelf  
Université de Genève, 21-24 juin 2010*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

# Entre tradition et nouvelles formes de solidarité

## La cohabitation multigénérationnelle dans le sud de l'Europe : une analyse exploratoire sur la base de microdonnées de recensement

---

**Sabine SPRINGER**

IEDUB (Université de Bordeaux)/INED)

### Introduction

La cohabitation de plusieurs générations d'adultes dans un même ménage est une forme particulière des relations intergénérationnelles. Cette cohabitation peut être l'expression d'une organisation traditionnelle de la vie familiale comme elle peut être une possibilité de faire face à des aléas de la vie moderne (chômage, divorce, veuvage, précarité, vieillissement, santé défaillante ...), soit en se serrant les coudes dans une situation difficile qui perdure, soit en faisant face à des difficultés temporaires. Elle peut être souhaitée autant qu'elle peut être subie. Des circonstances particulières, telles que le contexte socio-économique et le milieu culturel, y jouent un rôle, tout autant que les caractéristiques du ménage et de ses membres : l'âge, le sexe, l'état matrimonial, l'état de santé, l'emploi (ou son absence) des personnes concernées, la taille de la famille et du logement et le fait d'être propriétaire ou locataire.

Traditionnellement, la cohabitation multigénérationnelle est vue comme une spécificité des pays du Sud compte tenu de leur passé agricole, d'une forte influence de l'Église catholique et de la faiblesse de l'état providentiel et de ses institutions. Mais est-ce encore vrai aujourd'hui ? Comment a évolué ce type de ménage, sa structure et son importance dans ces pays du sud de l'Europe ? Est-ce que la globalisation avec son ouverture vers le monde, vers d'autres idées et habitudes, l'eupéanisation des marchés économiques et du travail, l'augmentation de la mobilité, la perte en importance du secteur agricole et industriel ont, à travers des changements de comportement, fait surgir d'autres types de ménage ?

L'allongement de l'espérance de vie influence également les différentes formes de cohabitation à travers l'augmentation du nombre et du poids des personnes âgées dans la population. Où et avec qui vivent ces gens, leur nombre croissant introduit-il de nouvelles formes de cohabitations et ce fait modifie-t-il des cohabitations existantes ? Est-ce que ces personnes, conformément à la tendance européenne, vivent en majorité et de plus en plus dans des ménages à une personne ou seules avec leur conjoint ? Ou est-ce qu'elles cohabitent avec un, ou plusieurs, de leurs enfants ?

La cohabitation entre parent et enfant adulte est à la base de la grande majorité des ménages multigénérationnels. Son identification dépend du choix de la personne de référence, car c'est à partir de cette personne que sont identifiés les liens avec les autres membres. Le choix de la personne de référence peut aussi être un indice pour identifier qui a rejoint ce ménage, une information qui peut être utilisée par la suite pour distinguer différentes formes de cohabitation.

Étant donné que les jeunes adultes quittent de plus en plus tardivement le foyer parental pour fonder leur propre famille, il est important de distinguer une **cohabitation prolongée**, qui cesse dès que l'enfant fonde une famille et acquiert une indépendance résidentielle, d'une **cohabitation de toujours** ou d'une **recohabitation** en raison des événements exceptionnels tels que le veuvage, un divorce ou le chômage.

*Relations intergénérationnelles, Enjeux démographiques*, Actes du XVIème colloque de l'AIDELF,

Genève 21-24 Juin 2010, Association Internationale des Démographes de Langue Française, ISBN : 978-2-9521220-3-0

Une cohabitation prolongée peut être définie sur la base des enfants adultes célibataires de la personne de référence et en supposant qu'avant 30 ans ils n'ont pas encore pu s'installer à plein titre dans la vie d'adulte et continuent de vivre au foyer parental jusqu'à l'acquisition de l'indépendance résidentielle. On peut supposer qu'il s'agit d'une **cohabitation de toujours** en cas de résidence commune entre la personne de référence et des enfants adultes qui sont soit des célibataires âgés de 30 ans ou plus soit mariés. Ces derniers auront donc fondé leur famille dans le ménage des parents. Cette forme de cohabitation s'inscrit dans une logique de transmission de biens et de savoirs avec une solidarité basée sur des liens familiaux, quelle que soit la situation économique.

En s'appuyant sur le choix de la personne de référence et l'hypothèse qu'il s'agit de son ménage d'origine, on peut identifier la **recohabitation parentale** où un parent âgé a rejoint le ménage de la famille d'un de ses enfants quand il ne peut plus subvenir seul à tous ses besoins. Cette forme de cohabitation a probablement gagné en importance suite au vieillissement de la population. Par contre, il s'agit d'une **recohabitation infantine** quand un enfant adulte, éventuellement avec sa famille, est hébergé par un parent, par exemple après un divorce ou à cause du chômage. Cette forme de cohabitation répond à des situations structurelles ou d'urgence qui nécessitent une solidarité passagère.

Pour l'analyse des différentes formes de cohabitation entre parent et enfant adulte et leur évolution pendant les dernières 20 à 30 années, nous utilisons des microdonnées de recensement du Portugal et de l'Espagne ; la Grèce et la France y seront jointes dans un temps ultérieur, en tenant compte des différences dans les définitions et les concepts. Nous nous concentrons ici sur la cohabitation des différentes générations d'adultes où les enfants ne sont pris en compte qu'à partir de 18 ans.

## **Évolutions démographiques et économiques et leur influence sur la structure des ménages**

Alors que l'on constate en Europe une convergence des grandes tendances démographiques et des parallèles dans l'évolution des familles, des formes de cohabitation, leur stabilité et les parcours de vie individualisés, on peut néanmoins distinguer quelques particularités pour les pays du Sud. L'espérance de vie a augmenté, au Portugal de 71 ans en 1980 à 77 ans en 2000 et en Espagne de 75 ans à 79 ans. Par conséquent, il y a de plus en plus de générations qui vivent au même moment dans une même famille. Parallèlement, l'indicateur conjoncturel de la fécondité est un des plus bas de l'Europe avec 1,5 enfant par femme en 2000 au Portugal et encore plus bas en Espagne (1,2). Les pays sont donc sujets à un fort vieillissement de la structure par âge par en haut et par en bas : alors qu'autour de 7% de la population était âgée de 65 ans et plus en 1950 dans les deux pays, en 2000 ce sont 16,8% de la population espagnole et 15,6% des Portugais (Monnier 2006).

Le Portugal et l'Espagne se distinguent surtout par des unions, plus stables en Espagne, alors qu'au Portugal le taux de divorce est équivalent à celui de la Suède. La cohabitation prénuptiale est rare dans les deux pays avec entre 5,5 et 5,9% des personnes âgées de 20 à 34 ans cohabitant en 2001<sup>1</sup>, et le mariage précède en général la naissance du premier enfant (Oinonen, 2008 ; Monnier, 2006). L'âge moyen de la femme au mariage augmente dans les deux pays, plus vite en Espagne (de 23 ans en 1980 à 28 ans en 2002) qu'au Portugal (de 23 ans en 1980 à 26 ans en 2003). De même, l'âge moyen de la femme à la naissance du premier enfant augmente pour atteindre 28 ans en 2002 en Espagne et 27 ans en 2003 au Portugal. Parallèlement, le modèle de la « famille à un enfant » s'installe (Oinonen, 2008) dans ces pays. Le plus grand nombre de générations âgées et de membres de chaque génération qui coexistent

<sup>1</sup> [http://www.oecd.org/document/4/0,3343,en\\_2649\\_34819\\_37836996\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/4/0,3343,en_2649_34819_37836996_1_1_1_1,00.html)

dans une même famille est alors accompagné d'un plus faible nombre de membres pour les générations plus jeunes.

Des évolutions macro-économiques ou macro-sociétales des dernières décennies jouent aussi un rôle important dans l'évolution des formes de cohabitation. Une période de récession liée à un changement structurel allant d'une prédominance du secteur industriel vers une importance croissante du secteur des services a profondément changé le marché de l'emploi. Les exigences accrues envers les personnes actives aboutissent à des taux de chômage plus élevés dans certaines sous-populations telles que les jeunes qui ont de plus en plus de mal à s'insérer dans ce marché et à obtenir des perspectives stables. En conséquence, le temps nécessaire à l'éducation s'allonge, une bonne formation est encore le facteur le plus protecteur contre le chômage, et elle est suivie d'un délai de plus en plus long pour l'insertion professionnelle. Ces faits se traduisent par un allongement du temps de la cohabitation avec les parents et un retard pour la fondation d'une famille (Oinonen, 2008).

Au vu de ces changements, on s'attend à ce que les formes résidentielles de la famille, les ménages, s'adaptent à ces nouvelles situations. La littérature concernant les enfants qui quittent de plus en plus tardivement le foyer parental est ample (par exemple : Albuquerque, 2008, 2009 ; Ayllón, 2009 ; Vitali, 2009). Mais quelles conséquences concrètes ont ces changements socio-économiques et démographiques pour la structure des ménages ? Quel est l'impact pour la cohabitation entre parent et enfant adulte ?

## **Données, définitions et comparabilité**

### **Microdonnées de recensement**

Nous utilisons des microdonnées de recensement mises à la disposition de la communauté des chercheurs par le projet IPUMS, ou plus exactement par sa filière européenne (IECM - Integrated European Census Micro database)<sup>2</sup>. Deux versions de cette base de données sont actuellement disponibles, l'une avec les variables d'origine et l'autre avec les variables harmonisées. Cette étude s'appuie sur les variables harmonisées disponibles pour trois recensements du Portugal (1981/1991/2001). Pour l'Espagne seuls les recensements de 1991 et de 2001 peuvent être exploités ici, étant donné qu'il n'y a pas d'information sur les structures des ménages en 1981. Dans les deux pays, il s'agit d'un échantillon représentatif des logements, et donc pas forcément des ménages, au niveau national. Mais étant donné que la présence de plusieurs ménages dans un même logement est plutôt rare, on peut conclure à un biais négligeable pour la représentativité de ménages. Dans cette étude, seuls les ménages privés sont considérés.

### **Concept « de facto » et « de jure »**

Les deux pays se distinguent par le concept utilisé pour la définition de la population du recensement. Au Portugal, le concept « *de jure* » est appliqué : c'est donc la population habituelle qui est recensée dans son lieu de résidence légale. Les informations sur toutes les personnes qui font habituellement partie du ménage y sont relevées, indépendamment de leur présence au moment du recensement. Pour les personnes présentes qui ne font pas partie du ménage seul leur présence est notée. L'Espagne, par contre, utilise le concept « *de facto* » qui prévoit que toute personne est recensée à l'endroit où elle se trouve au moment du recensement.

Les deux concepts posent des problèmes pour les sous-populations mobiles, telles que les étudiants, pour lesquelles il y a un risque de double compte ou d'omission, et ils ne reflètent

---

<sup>2</sup> <http://www.iecm-project.org/>

pas forcément la réalité des liens et des rôles joués. La structure « *de jure* » des ménages risque d'inclure des membres qui ne jouent éventuellement aucun rôle actif dans le ménage. Le concept « *de facto* » par contre crée des liens temporaires qui ne sont peut-être pas stables. Par exemple, le nombre de ménages à une personne en présence d'une forte population d'étudiants ou de travailleurs mobiles est plus élevé dans le cadre du concept « *de facto* ». Mais on peut s'attendre plutôt à une surestimation des ménages multigénérationnels dans le cas du concept « *de jure* » et à une sous-estimation dans le cas « *de facto* ».

### Définition du ménage privé

La définition du ménage est un des points essentiels pour toute comparaison dans le temps et dans l'espace, étant donné qu'elle désigne qui est considéré comme membre en tenant compte du concept choisi (« *de jure* » ou « *de facto* »). Au Portugal, la définition d'un ménage privé (*familia classica*) est la même pour les trois recensements. Elle est basée sur la cohabitation et les relations familiales :

« *Group of persons living at the same dwelling and that have kinship relations among them ("de jure" or "de facto"), regardless of occupying the whole or part of the housing unit. A person who lives alone in a separate housing unit or who occupies, as a lodger, a separate room (or rooms) of a housing unit, but does not have kinship relations with the other occupants. A subtenant or a tenant of the private household (guest) is a private household of its own. (IPUMS Meta Data Base). »*

Partager des ressources économiques n'est pas une exigence pour définir un ménage portugais, tel que des liens de parenté, et les unions sont reconnues au même titre que les mariages. Mais toute personne sans liens qui vit dans le même logement est traitée comme un ménage distinct.

En Espagne, la définition d'un ménage privé de 1991 est, par contre, basée sur le partage des ressources et la cohabitation :

« *Group of people who, residing in the same dwelling, share expenses derived from the use of the dwelling and/or alimentation. Single person and multiperson households are to be considered. » (IPUMS Meta Data Base)*

Elle change en 2001 pour devenir un « *Group of persons resident in the same family dwelling* ». Ce changement est la conséquence d'une incompatibilité entre cette définition et les informations dans le registre de population. Les cas où deux ménages partagent un même logement restent néanmoins peu nombreux.

Ce changement rend la comparaison difficile, tant dans le temps que dans l'espace. Les différences dans les définitions n'ont pas seulement un impact sur le nombre de ménages identifiés, mais influencent aussi leur taille. Les ménages identifiés sous la définition « ménage-logement » en Espagne en 2001 ont tendance à être moins nombreux et plus grands que ceux identifiés sous la définition « ménage-budget » en 1991. Ces derniers risquent à leur tour d'être moins nombreux et par conséquent plus grands que les ménages identifiés au Portugal sous la définition qui restreint la définition « ménage-budget » davantage par l'exigence des liens de parenté. Il y a donc une plus forte chance d'identifier en 2001 des ménages multigénérationnels en Espagne qu'au Portugal.

### Définition de la personne de référence

Pour l'analyse des différentes formes de la cohabitation multigénérationnelle, la désignation de la personne de référence est d'une importance primordiale tant pour la qualité que pour la comparabilité des déclarations des liens avec les différents membres. Si les règles de désignation changent, la structure des liens change également et en conséquence, la description de la structure des ménages.

Au Portugal, la personne de référence est désignée par les membres du ménage. Afin d'assurer que seules les personnes faisant habituellement partie du ménage soient prises en compte et avec l'objectif d'homogénéiser le choix, des critères supplémentaires ont été introduits en 1991 et en 2001 : la personne doit habiter habituellement ce logement, avoir 18 ans ou plus et, si possible, être responsable du logement. Elle peut être absente au moment du recensement. Dans certains cas particuliers, la personne la plus âgée doit être choisie. Cette limitation de plus en plus restreinte du choix de la personne de référence pousse vers une définition plus traditionnelle de cette personne. Ces limitations ont l'avantage d'harmoniser les déclarations des liens de parenté, car ils sont déclarés par rapport à une personne plus standardisée. D'un autre côté, les particularités d'un ménage, pouvant être exprimées par ce choix de la personne de référence, se perdent.

En Espagne, d'office, la personne qui figure en haut de la feuille du registre de la population est désignée comme personne de référence. Mais la personne la plus « appropriée » est censée être choisie par l'administration lors du pré-remplissage des questionnaires. On ne connaît donc pas les règles de ces choix et avec cela on ne peut parler ni d'un libre choix traduisant des particularités, ni d'un choix systématique qui harmonise l'identification des liens de parenté. Ce fait a des implications pour l'identification des ménages multigénérationnels (voir plus loin) et la comparabilité avec ceux du Portugal. Pour le moment, nous faisons l'hypothèse que le choix de la personne de référence n'est pas arbitraire, mais reflète une réalité, notamment celle de l'ancienneté dans le ménage.

### Les liens de parenté avec la personne de référence

La base de données d'IECM propose plusieurs variables harmonisées, plus ou moins détaillées, décrivant le lien de parenté avec la personne de référence. Bien évidemment, les catégories sont limitées par les liens réellement recensés et elles ne prennent pas toujours en compte des particularités. La table suivante résume les informations recueillies lors des recensements portugais et espagnols et indique la fréquence avec laquelle les différentes catégories ont été observées.

TABLEAU 1 : LIENS DE PARENTE AU PORTUGAL ET EN ESPAGNE  
ET LA FREQUENCE D'OBSERVATION (%)

Lien avec la personne de référence	PT -1981		PT- 1991		PT -2001		ES – 1991		ES - 2001	
	RC	VH	RC	VH	RC	VH	RC	VH	RC	VH
Personne de référence	X	29,8	X	32,1	X	35,5	X	30,7	X	34,8
Époux/partenaire	X	22,9	X	24,1	X	25,3	X	22,8	X	22,5
Enfant	X	38,4	X	35,5	X	31,7	X	39,8	X	34,5
Beaux enfants			X	0,4	X	0,4				
Enfant adopté					X	0,1				
Bru/gendre	X	1,1	X	1,1	X	0,9	X	0,8	X	0,1
Parent	X	1,0	X	0,9	X	0,9	X	0,9	X	1,4
Beaux-parents			X	1,1	X	0,9	X	1,0	X	0,9
Grands-parents			X	0,0	X	0,0				
Arrière grand parent										
Petits enfants	X	2,2	X	2,3	X	2,0	X	1,7		

Arrière-petits-enfants	X									
Frère/sœur <sup>3</sup>			X	0,7a)	X	0,6a)	X	1,4a)b)	X	1,6a)c)d)
Autre lien	X	3,8	X	1,1	X	0,9	X	0,7	X	1,1/0,7 <sup>4</sup>
Sans lien	X	0,7	X	0,5	X	0,6	X	0,3	X	2,0/0,5 <sup>5</sup>
Aide domestique			X	0,2	X	0,1	X	0,1		
Invité/visiteur							X	0,0		

RC= Recensement, VH = variable harmonisée, les catégories retenues pour la comparaison sont soulignées

Afin de pouvoir comparer l'évolution de la composition des ménages dans le temps, il a fallu supprimer la catégorie des beaux-parents pour le Portugal, car elle ne figurait pas dans le recensement de 1981 (6,1% des ménages multigénérationnels sont concernés en 1991) et la catégorie des petits-enfants en Espagne. Les personnes concernées sont ensuite reclassées sous « personne avec d'autres liens ».

### Les ménages en fonction des générations d'adultes cohabitantes

Dans un premier temps, nous avons distingué les ménages selon le nombre de générations d'adultes qui y cohabitent en y ajoutant l'information sur la présence d'enfants mineurs (moins de 18 ans).

TABLE 2 : CLASSIFICATION DES MENAGES MULTIGENERATIONNELS

Typologie globale	Typologie détaillée		Exemple
1GA - 1 Génération d'adultes	1A	1 Génération d'adultes	Couple sans enfants
	1A_E	1 Génération d'adultes/Enfant mineurs	Couple avec enfants en dessous de 18 ans
2 GA- 2 Générations d'adultes	2A	2 Générations d'adultes	Couple avec enfant adulte
	2A_E	2 Générations d'adultes /Enfants mineurs	Couple avec enfant adulte et mineur
3/4 GA 3/4 Générations d'adultes	3/4A	3/4 Générations d'adultes	Couple, enfant adulte, parent
	3/4A_E	3/4 Générations d'adultes /1 Génération de mineurs	Couple enfant adulte, enfant mineur, parent
Non classable	NC	Ménages composés exclusivement par des personnes pour lesquelles on ne peut pas identifier la génération	Personnes vivant avec un oncle ou une tante

Comme les liens de parenté retenus ne permettent pas de distinguer toutes les générations d'adultes, ce nombre est systématiquement sous-estimé, surtout pour les ménages complexes. Dans un ménage avec une seule génération d'adultes identifiable, celle de la personne de référence, peuvent se retrouver les beaux-parents, les grands-parents, des oncles et tantes, nièces et neveux adultes, tous classés comme personnes avec d'autres liens familiaux ou même sans lien. Les frères, sœurs et cousins, étant donné qu'ils sont de la même génération que la

<sup>3</sup> Il ya des catégories différentes : a) frère/sœur b) beau-frère/sœur c)frère/sœur de l'époux de personne de référence d) époux de frère/sœur

<sup>4</sup> Distinction entre : avec le même nom de famille/avec un autre nom de famille

<sup>5</sup> « unknown »

personne de référence, ne comptent pas dans ce contexte. Dans tous les cas, à la base de la grande majorité des ménages à plus qu'une génération d'adultes est la cohabitation entre parent et enfant adulte, configuration qui sera analysée plus en détail par la suite.

## La cohabitation multigénérationnelle au Portugal et en Espagne

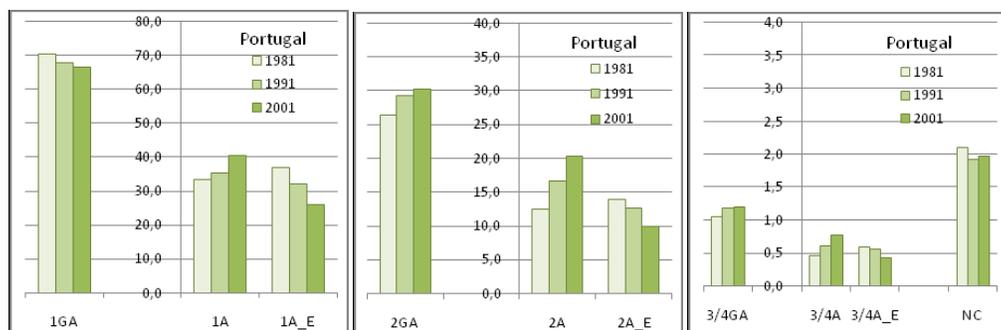
### L'évolution des ménages multigénérationnels

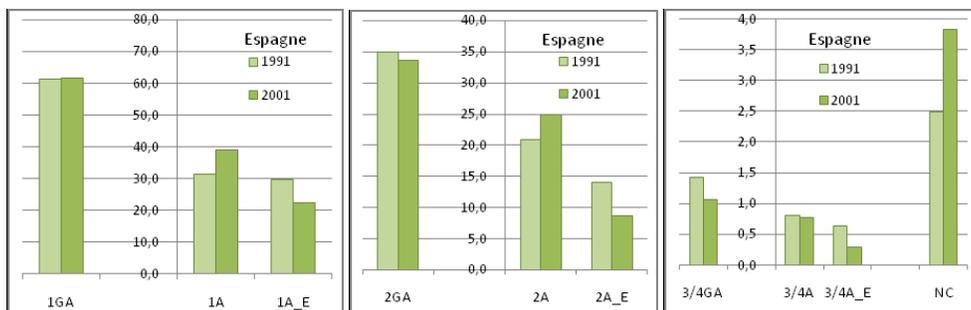
Dans les deux pays et à tout moment, les ménages à une seule génération d'adultes sont majoritaires. Au Portugal, en 2001, deux tiers des ménages privés sont formés par une seule génération d'adultes, en Espagne ce sont 61,5%. Alors qu'il y a légèrement moins de ménages à deux générations d'adultes au Portugal (30,2%) par rapport à l'Espagne (33,6%), la part des ménages à 3 ou 4 générations d'adultes est très faible dans les deux pays et ne varie que peu : 0,8% en Espagne et 1,2% au Portugal. Les ménages non classables qui ne regroupent que des individus sans lien identifiable constituent 1,9% au Portugal, mais sont plus importants en Espagne avec 3,8% des ménages privés en 2001. En Espagne il y a donc davantage de ménages à deux générations d'adultes et des ménages non classables, au Portugal plus de ménages à une seule génération d'adultes et légèrement plus de ménages à 3 à 4 générations. En conséquence, légèrement moins de personnes vivent dans un ménage à plusieurs générations au Portugal, 42% de la population en ménage privé, dont 95% dans des ménages à deux générations, qu'en Espagne (45,4% et 97% respectivement).

Dans le cas du Portugal, l'évolution des grandes catégories de ménage peut surprendre. Le pourcentage de ménages à une seule génération d'adultes, donc les ménages les moins complexes, diminue entre 1981 et 2001, alors que les ménages plus complexes deviennent plus fréquents. Cette observation, qui va à l'encontre de l'évolution européenne vers des ménages moins complexes, s'oppose aussi aux résultats en Espagne où l'on observe une stagnation des ménages à une génération d'adultes, une baisse des ménages multigénérationnels et une augmentation des ménages non classables sur la période de 1991 à 2001.

Ces différences s'expliquent quand on regarde séparément les ménages avec et sans enfants mineurs. Les grandes catégories de ménages regroupent des unités très différentes, comme dans le cas des ménages à une génération d'adultes des ménages d'une personne, des couples sans enfants, des cohabitations entre personnes de la même génération et des ménages composés d'une famille nucléaire, c'est-à-dire les ménages composés d'un couple et de ses enfants mineurs. Cette hétérogénéité cache une évolution particulière : quel que soit le nombre de générations d'adultes, c'est la proportion des ménages sans mineur qui augmente alors que celle avec mineurs diminue au Portugal comme en Espagne.

FIGURE 1 : MENAGES SELON LE NOMBRE DE GENERATIONS D'ADULTES ET LA PRESENCE D'ENFANTS MINEURS (%)





Derrière ces catégories globales se cachent des formes de cohabitation différentes qui sont influencées par les évolutions mentionnées auparavant : le vieillissement de la population, des unions plus instables et plus tardives, l'insécurité économique, le prolongement du temps de formation et un retard et une baisse de la fécondité. Par la suite, nous allons étudier les ménages multigénérationnels plus en détail afin de comprendre l'importance et les variations des différentes formes de cohabitation entre parent et enfant adulte : la cohabitation prolongée, de toujours, la recohabitation parentale et enfantine.

### Les différentes formes de la cohabitation multigénérationnelle

Pour tenir compte du retard dans l'indépendance résidentielle des enfants adultes, des ménages où cohabitent un ou deux parents (dont la personne de référence) et des enfants célibataires âgés de 18 à 29 ans seront considérés comme des « cohabitations prolongées »<sup>6</sup>. Ensuite, nous définissons un ménage où les parents (dont la personne de référence) cohabitent avec des enfants mariés et/ou des enfants célibataires âgés de 30 ans et plus comme des « cohabitations de toujours », forme qui correspond le plus à l'idée d'un ménage multigénérationnel traditionnel du sud de l'Europe. Nous faisons par la suite l'hypothèse que si l'enfant est déclaré comme personne de référence et un parent âgé réside dans le même ménage, c'est le parent qui a rejoint le ménage de son enfant, ce que nous appelons une « recohabitation parentale ». Et finalement, si l'un des parents est déclaré comme personne de référence et qu'il cohabite avec des enfants divorcés, séparés ou veufs, nous considérons que l'enfant a rejoint le ménage du parent et nous parlons d'une « recohabitation enfantine » suite à une perte d'indépendance ou d'un foyer ou d'une source financière. De plus, plusieurs de ces « cohabitations simples » peuvent être présentes au sein d'un même ménage, surtout s'il s'agit d'un ménage à 3 ou 4 générations, il s'agit donc d'une « cohabitation combinée ». Pour le moment, nous ne tenons pas compte de l'existence des petits-enfants adultes.

Les ménages multigénérationnels constituent 31,1% des ménages privés en 2001 au Portugal, où ils sont en train de devenir plus fréquents depuis 1981, et 34,6% en Espagne où ils perdent en importance. Les ménages du type « cohabitation simple » constituent la quasi-totalité des ménages multigénérationnels en 2001 (91,5% et 87,9% respectivement), et ce pourcentage ne varie que peu. Seulement une petite minorité stable de ménages, 8,5% au Portugal et avec 12,1% significativement plus en Espagne est basée sur des « cohabitations combinées ».

<sup>6</sup> Pour le moment la limite d'âge est arbitraire et liée à l'âge où on peut présumer que l'éducation universitaire est finie. D'autres limites doivent être testées pour leur pertinence, par exemple : 18-34 ou de 25-34 ans.

TABLE 3 : LES MENAGES MULTIGENERATIONNELS ET LEUR EVOLUTION SELON LES FORMES DE COHABITATION (%) EN PORTUGAL ET EN ESPAGNE

Typologie des ménages multigénérationnels	Portugal				Spain			
	1981		2001		1991		2001	
	Ménage %	Pop. %						
<i>Cohabitation simple</i>	91,1	87,6	91,5	88,7	89,0	85,6	87,9	84,3
cohabitation prolongée	61,2		63,0		63,4		59,9	
cohabitation de toujours	19,3		20,2		19,3		20,9	
recohabitation enfantine	2,0		3,4		1,6		1,0	
recohabitation parentale	8,6		4,9		4,7		6,2	
<i>Cohabitation combinée</i>	8,9	12,4	8,5	11,3	11,0	14,4	12,1	15,7
prolongée et autres	69,6		70,6		73,8		71,3	
toujours et autres	25,5		26,2		27,6		30,0	
recohabitation enfantine et autres	2,8		4,9		2,7		2,0	
recohabitation parentale et autre	11,3		7,1		7,3		9,2	
<i>Cohabitation traditionnelle</i> <sup>7</sup>	25,6	27,7	26,2	27,6	27,6	28,0	30,1	29,5
<i>Ménages avec au moins une forme de cohabitation (% de tous les ménages privés)</i>	27,2	40,6	31,0	45,5	36,1	50,7	34,6	52,4

Les cohabitations simples sont très majoritairement des « cohabitations prolongées » quelle que soit l'année : en 2001, 63% des ménages multigénérationnels au Portugal et 59,9% en Espagne sont de ce type. Il est devenu plus fréquent au Portugal et moins en Espagne. La « cohabitation de toujours » est d'une importance égale en Espagne et au Portugal avec peu de variation : dans à peu près 20% des ménages multigénérationnels cohabitent des parents avec des enfants mariés et/ou des enfants célibataires « tardifs ». La recohabitation enfantine liée à la présence d'enfants divorcés, séparés ou veufs dans le ménage des parents est plus fréquente au Portugal avec 3,4% en 2001 par rapport à 1% en Espagne. Ce pourcentage a augmenté dans le passé au Portugal et diminué en Espagne. En 2001, la recohabitation parentale est plus fréquente en Espagne (6,2%) qu'au Portugal (4,9%), et son importance a diminué au Portugal depuis 1981 (8,6%) et augmenté en Espagne par rapport à 1991 (4,7%).

<sup>7</sup> Tous les ménages avec au moins une cohabitation de toujours, une combinaison entre recohabitation parentale et enfantine, ou toute autre combinaison complexe.

La cohabitation prolongée est également la forme la plus fréquemment présente dans des ménages à cohabitation combinée : en 2001 elle est présente dans 70,6% des ménages multigénérationnels au Portugal et dans 71,3% des ménages espagnols. Elle est suivie en importance par de la cohabitation de toujours, avec 26,2% au Portugal et 30% en Espagne où son importance a augmenté depuis 1991(27,6%). La recohabitation infantine est présente dans 4,9% des ménages portugais en 2001, mais seulement dans 2% des ménages espagnols. Au Portugal il semble que cette forme a légèrement pris de l'importance, en Espagne il semble qu'elle en perd. L'inverse est observé pour la recohabitation parentale, et sur une échelle plus forte : dans 7,1% des ménages portugais, cette forme est présente en 2001, un pourcentage qui était encore de 11,3% en 1981. En Espagne, sur un intervalle plus court, ce pourcentage a augmenté de 7,3% en 1991 à 9,2% en 2001. Et finalement, afin d'apprécier la prévalence et l'évolution de la « cohabitation traditionnelle », nous avons regroupé tous les ménages avec une cohabitation de toujours, une combinaison entre recohabitation parentale et infantine ou toute autre combinaison complexe. Ce type de ménage reste stable pour le Portugal avec 26,2% des ménages multigénérationnels en 2001, alors que pour l'Espagne il est légèrement plus élevé en 2001 (30,1%) par rapport à 1991 (27,6%).

Que ce soient des cohabitations simples ou combinées, la corésidence avec un enfant adulte, célibataire et âgé de moins de 30 ans est la forme de cohabitation la plus répandue au Portugal et en Espagne. C'est donc le retard de l'indépendance résidentielle des enfants qui est à la base de la majorité des cohabitations entre parent et enfant. La cohabitation traditionnelle, qui inclut la cohabitation de toujours, concerne entre 25% et 30% des ménages, ne varie que peu et est légèrement plus importante en Espagne. Un taux de divorce plus élevé au Portugal, donc un nombre plus important de personnes dans des situations potentiellement difficiles, pourrait être l'explication de la grandissante importance de la recohabitation infantine dans ce pays. D'un autre côté, les différences entre les pays concernant la recohabitation parentale sont plus difficiles à expliquer. Au Portugal, elle perd de l'importance, alors qu'en Espagne elle devient plus fréquente. Est-ce qu'il s'agit d'une recohabitation à la demande du parent pour des raisons de santé ou économiques, ou, au contre à la demande de l'enfant qui a besoin d'un soutien pour la garde des enfants. En ajoutant une dimension à notre analyse, celle du nombre de générations d'adultes et surtout de la présence des enfants mineurs dans le ménage, nous espérons de trouver une réponse à ces questions.

### **L'impact de la présence d'enfants mineurs sur la cohabitation**

Les ménages de 3 à 4 générations sont obligatoirement basés sur des combinaisons des différents types de cohabitation, dont la recohabitation parentale. Certaines combinaisons peuvent aussi être présentes dans un ménage à deux générations d'adultes, mais les cohabitations simples ne concernent que les ménages à deux générations.

Au Portugal on ne constate que peu de différences entre les ménages à deux générations d'adultes avec ou sans enfants mineurs : les derniers se basent plus souvent sur des cohabitations de toujours (22,2 *versus* 17,4%) et moins souvent sur des cohabitations prolongées (63,3% *versus* 66,8%) et la recohabitation parentale (4,8% *versus* 5,3%). Les mêmes tendances s'observent également pour les formes combinées. La cohabitation traditionnelle est par conséquent plus fréquente dans les ménages sans enfants mineurs (28% *versus* 23,2%). Concernant les ménages à plus de deux générations d'adultes, il n'y a pratiquement pas de différence en fonction de la présence de mineurs dans le ménage.

TABLE 4 : MENAGES MULTIGENERATIONNELS SELON LES DIFFERENTES FORMES DE COHABITATION, LE NOMBRE DE GENERATIONS D'ADULTES ET LA PRESENCE D'ENFANTS MINEURS, AU PORTUGAL ET EN ESPAGNE EN 2001 (%)

Ménages	Portugal 2001				Espagne 2001			
	2GA	2GAC	3/4GA	3/4GAC	2GA	2GAC	3/4GA	3/4GAC
<i>Cohabitation simple</i>	93,7	93,4			88,5	97,1		
cohabitation prolongée	63,3	66,8			55,4	80,0		
cohabitation de toujours	22,2	17,4			28,6	1,3		
recohabitation enfantine	3,4	3,6			1,3	0,2		
recohabitation parentale	4,8	5,5			3,1	15,7		
<i>Cohabitation combinée</i>	6,3	6,7			11,6	2,9	100,0	100,0
prolongée et autres	69,1	72,6	85,9	88,2	66,5	82,9	85,4	98,5
toujours et autres	28,0	23,2	16,4	15,9	39,7	3,9	23,3	4,3
recohabitation enfantine et autres	4,5	5,7	2,8	2,4	2,5	0,5	1,5	0,4
recohabitation parentale et autres	4,8	5,5	100,0	100,0	3,1	15,7	100,0	100,0
<i>Cohabitation traditionnelle</i>	28,0	23,2	19,0	18,1	39,7	3,9	24,6	4,6

Par contre en Espagne, les différences entre les ménages avec et sans enfants sont très fortement marquées, même si les tendances sont les mêmes qu'au Portugal. La seule exception concerne la recohabitation enfantine qui est négligeable en Espagne, surtout pour des ménages avec mineurs. La cohabitation traditionnelle est plus importante en Espagne avec 39,7% de ménages à deux générations d'adultes sans enfants mineurs contre 3,9% pour les ménages avec enfants, et 24,6% des ménages de 3 à 4 générations d'adultes avec des mineurs contre 4,6% en leur absence.

La présence d'enfants mineurs sélectionne les ménages multigénérationnels selon des phases différentes dans leur cycle de vie : dans cette catégorie se retrouvent des ménages où tous les enfants n'ont pas encore atteint l'âge adulte, et où, par conséquent, les aînés n'ont pas encore atteint la trentaine. La cohabitation prolongée est très fréquente dans ce cas. Les enfants adultes dans les ménages sans mineur sont par contre souvent mariés ou célibataires âgés de 30 ans et plus, et donc des candidats pour la cohabitation de toujours, qui est caractéristique pour ce type de ménage.

Les différences entre les pays pourraient s'expliquer par une plus forte présence de couples mariés et/ou de célibataires tardifs dans des ménages avec des enfants mineurs. Ces mineurs peuvent être des jeunes frères et sœurs ou des premiers enfants du couple. En Espagne, la cohabitation de toujours n'existe pratiquement pas dans le cas de la présence d'un mineur dans le ménage. Les possibilités de cohabitation sont beaucoup plus diversifiées pour les ménages à deux générations d'adultes avec enfants mineurs au Portugal. En Espagne, outre la cohabitation prolongée, seule la recohabitation parentale est importante dans le cas de la présence de mineurs. Cela est très probablement lié à un besoin d'aide pour la garde des enfants de la part des jeunes adultes. De plus, en Espagne, le divorce restant rare, la

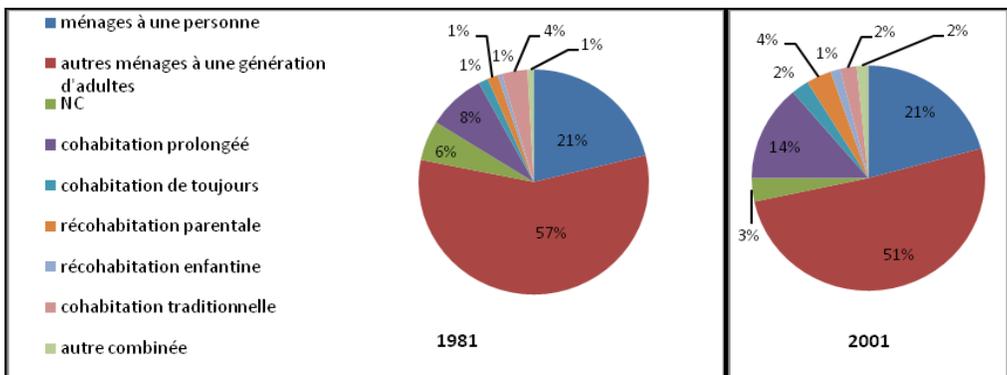
recohabitation enfantine est plus faible qu'au Portugal où le divorce existe et est pratiqué depuis plus longtemps.

Il est donc probable qu'en Espagne il y ait très peu de jeunes couples qui restent chez leurs parents jusqu'au moment où ils peuvent s'installer, comme cela semble être le cas au Portugal. Les jeunes Espagnols attendent plutôt d'avoir une indépendance résidentielle avant de se marier. Mais avant d'être confirmées, ces hypothèses nécessitent une analyse plus détaillée des différentes constellations. Par la suite nous regardons, en guise d'exemple, les situations résidentielles des personnes âgées. Nous nous limitons au cas portugais qui permet une meilleure identification des évolutions des différentes situations résidentielles.

### La situation résidentielle des personnes âgées au Portugal – seules, en couple, avec ou sans des enfants ?

Une des questions posées au départ concernait l'influence du vieillissement de la population sur les formes de cohabitation multigénérationnelle. En conséquence, nous allons considérer le cas particulier des situations résidentielles des personnes âgées de 65 ans et plus à travers le cas portugais qui, avec ses trois recensements, permet aussi l'étude de l'évolution des formes de cohabitation. Nous n'avons pas pu inclure la population institutionnalisée, mais la proportion des personnes âgées vivant en institution est petite dans ces pays.

TABLE 5 : PERSONNES AGEES DE 65 ANS ET PLUS SELON LA SITUATION RESIDENTIELLE (%)



Depuis 1981, la part de la population portugaise âgée de 65 ans et plus a sensiblement augmenté dans la population adulte qui vit dans des ménages privés : de 16,4% en 1981 à 20% en 2001. Autour de trois quarts de ces personnes vivent dans des ménages à une seule génération d'adulte (78% en 1981 et 72% en 2001) et la part de la population âgée qui vit dans un ménage multigénérationnel s'est légèrement accrue les dernières décennies.

Étant donné que la proportion des personnes âgées qui vivent seules est restée stable autour de 21% depuis 1981, contrairement à ce qu'on observe dans d'autres pays de l'Europe (Source), c'est la cohabitation avec un partenaire et éventuellement des enfants mineurs, ou avec des personnes sans lien direct qui devient une situation résidentielle légèrement moins fréquente dans ce groupe d'âge. En 1981 il y avait encore 57% de la population âgée qui vivait avec d'autres dans un ménage à une génération d'adultes et 6% dans un ménage avec des personnes sans lien identifiable, elles ne sont que 51% et 3% respectivement en 2001.

Par conséquent, la part de personnes âgées vivant dans des ménages plus complexes augmente : en 1981 seulement 16% vivaient dans un ménage multigénérationnel, mais en 2001 leur part avait augmenté à 25%, dont 21% dans des ménages du type « cohabitation simple » et 4% dans des ménages avec des formes combinées. Des cohabitations simples, le type prolongé

est le plus fréquemment présent dans les ménages et il le devient davantage : si, en 1981, 8% de la population âgée cohabitait avec un enfant célibataire âgé de moins de 30 ans, en 2001 ils étaient déjà 14%.

Tout en restant faible, la part des personnes âgées vivant en cohabitation de toujours a doublée depuis 1981 et concerne 2% de la population âgée en 2001. Une recohobitation parentale, où les personnes âgées jouent très majoritairement le rôle du parent qui a rejoint le ménage d'un enfant, concerne 4% de cette population, proportion multipliée par 4 depuis 1981. Les formes traditionnelles de cohabitation perdent en importance, des 4% des personnes âgées concernées en 1981 ne restent que 2% en 2001. Les autres formes combinées ont par contre légèrement augmenté, car ils incluent la cohabitation prolongée.

Pour plus de clarté, nous allons comparer la présence des personnes âgées dans différents types de cohabitation avec celle de la population adulte. Les personnes âgées ne vivent que légèrement plus souvent dans des ménages à cohabitation combinée par rapport à la population totale, mais elles se distinguent assez clairement à travers les différentes formes. Relativement peu touchée par la cohabitation prolongée (seulement 20,4% des personnes âgées en 2001), c'est avant tout la cohabitation de toujours qui caractérise de plus en plus les personnes âgées : 39,8% de la population âgée connaît la forme simple en 1981 et 46,4% en 2001, alors que 46,3% la connaît en forme combinée en 1981 et 53,9% en 2001.

TABLE 6 : PERSONNES AGEES DE 65 ANS ET PLUS VIVANT DANS UN MENAGE MULTIGENERATIONNEL SELON LA FORME DE COHABITATION (%)

Population dans des ménages multigénérationnels	Portugal 1981		Portugal 2001	
	65 ans+	Total	65 ans+	Total
<i>Cohabitation simple</i>	86,9	87,6	86,9	88,7
cohabitation prolongée	24,1	59,9	20,4	62,3
cohabitation de toujours	39,8	18,7	46,4	19,3
recohobitation enfantine	4,3	1,7	8,3	2,9
recohobitation parentale	18,7	7,4	11,8	4,2
<i>Cohabitation multiple</i>	13,1	12,4	13,1	11,3
avec prolongée	35,7	71,6	31,0	72,5
avec toujours	46,3	27,7	53,9	27,5
avec recohobitation enfantine	5,5	2,6	10,7	4,8
avec recohobitation parentale	26,3	10,9	18,1	7,0
<i>Cohabitation traditionnelle</i>	46,4	27,7	54,1	27,59

La recohobitation parentale par contre, et contre toute attente perd en importance, que ce soit sous sa forme simple (18,7% en 1981 *versus* 11,8% en 2001) ou en combinaisons avec d'autres formes de cohabitation (26,3% en 1981 *versus* 18,1% en 2001). Mais à l'inverse, la recohobitation enfantine gagne en importance, que ce soit sous sa forme simple (4,3% en 1981 *versus* 8,3% en 2001) ou sous sa forme combinée (5,5% en 1981 *versus* 10,7% en 2001). Généralement, la cohabitation traditionnelle est plutôt une affaire des personnes âgées et

qu'elle est en train de devenir plus importante pour les personnes vivant dans un ménage multigénérationnel : 54% des personnes âgées connaissent cette forme de cohabitation en 2001.

On peut donc conclure que le vieillissement de la population et l'augmentation du nombre de personnes âgées par rapport aux autres groupes d'âge n'influencent pas la proportion de personnes âgées vivant seules. L'augmentation de la part des personnes dans des ménages multigénérationnels se fait au détriment des situations résidentielles basées sur le couple, peut-être avec des enfants mineurs, et sur la cohabitation avec des personnes sans lien de parenté identifiable. Étant donné qu'on pourrait s'attendre à une augmentation des cohabitations avec partenaires, car la probabilité de sa survie augmente, la cause pour cette évolution doit être cherchée plus du côté des situations des enfants adultes.

Le prolongement du temps de la formation et de l'insertion professionnelle est à la base de l'augmentation de la cohabitation prolongée si les enfants ont moins de 30 ans et la cohabitation de toujours, une fois cet âge dépassé. Les personnes âgées de 65 ans et plus sont plus concernées par cette dernière variante. De plus, même si les enfants sont mariés, mais qu'ils n'ont pas encore ni des enfants ni d'emploi stable, les jeunes couples peuvent éventuellement continuer de vivre avec des parents jusqu'à des âges assez avancés sans qu'il s'agisse d'une véritable cohabitation de toujours. Aussi, il n'est pas certain que l'augmentation en importance de la recohobitation parentale reflète un effet du vieillissement, c'est-à-dire la prise en charge des personnes âgées qui ne peuvent plus vivre seules. Il peut également s'agir d'une recohobitation à la demande de l'enfant qui a besoin soit des sources financières supplémentaires (économie d'un loyer), soit de l'aide lié à la garde des enfants qui est plutôt une affaire privée au Portugal alors que le taux d'activité féminine est élevé. Il ne s'agit évidemment que d'un premier débroussaillage où il faudra inclure les personnes âgées espagnoles. Des analyses multivariées doivent être utilisées par la suite afin de mieux différencier les situations selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial des personnes âgées.

## Conclusion

Cette étude comparative des différentes formes de cohabitation entre parent et enfant adulte et leur évolution dans le sud de l'Europe ne représente qu'un premier pas. Il est d'abord nécessaire d'ajouter au moins un pays supplémentaire pour que les résultats deviennent plus représentatifs pour cette région. Ensuite, afin de souligner d'éventuelles particularités de la corésidence multigénérationnelle dans le Sud, au moins un pays du reste de l'Europe doit être inclus comme référence. Ces premiers résultats, surtout pour l'Espagne, doivent être considérés avec précaution étant donné qu'il y a une sous-estimation systématique des ménages multigénérationnels due à l'absence de la catégorie des beaux-parents dans certains recensements. À cela s'ajoute de différences dans l'identification des liens de parenté suite à des variations dans le choix de la personne de référence, un problème qui doit être examiné en tenant compte d'autres variables liées à la structure des ménages et développé par IPUMS.

Néanmoins, on peut dore en devant déjà conclure sur une certaine évolution des ménages qui va à l'opposé des tendances observées d'ailleurs et qui reflète des particularités démographiques et économiques des pays du sud de l'Europe. Alors que les ménages à une génération d'adultes sont largement majoritaires, la part des ménages multigénérationnels est loin d'être négligeable. Depuis 1981, leur proportion augment au Portugal et reste stable (sur un intervalle plus court) pour l'Espagne. Ces tendances sont à l'opposé de ce qui s'observe dans le reste de l'Europe. De plus, dans les deux pays on observe une augmentation des ménages sans enfants mineurs au détriment des ménages dans lesquels des enfants mineurs sont présents, certainement le résultat du faible niveau de fécondité des dernières décennies.

La grande majorité des ménages classée dans la catégorie multigénérationnelle l'est à cause de la présence d'au moins d'un enfant célibataire âgé de moins de trente ans, et cette

cohabitation prolongée a gagné continuellement en importance ces derniers temps, autant en Espagne qu'au Portugal. Le plus grand changement concernant les cohabitations est donc lié au retard de l'indépendance résidentielle des enfants adultes. La non-prise en charge des jeunes par l'État, qui compte sur l'aide des familles, fait que les jeunes Portugais et Espagnols deviennent plus tardivement indépendants que leurs homologues du reste de l'Europe. De plus, ils connaissent rarement une période de cohabitation avant le mariage et tardent à fonder une famille. Les situations résidentielles de pratiquement tous les groupes d'âge se trouvent affectées par ce changement qui modifie aussi le cycle de vie des ménages. L'allongement de la phase de cohabitation avec de jeunes adultes célibataires fait que l'on observe des ménages de ce type plus souvent, ce qui explique l'importance de la cohabitation prolongée dans nos résultats. Pour mieux comprendre les constellations qui font que 70% des ménages multigénérationnels sont touchés par ce phénomène, une analyse plus détaillée sur les caractéristiques des jeunes, mais aussi des parents est nécessaire. Et surtout, il faudrait distinguer de différents groupes d'âge à l'intérieur de cette jeune population, car une présence dans le foyer parental d'un enfant âgé de 18 à 25 ans semble actuellement être plutôt la norme, une présence au-delà de 25 ans ou de 30 ans a forcément d'autres raisons (formation universitaire ou problème d'insertion). Il est possible, même probable, qu'une grande partie des enfants célibataires âgés de 30 à 39 ans ne cohabitent pas avec leurs parents dans un esprit d'une cohabitation de toujours, mais pour des raisons liées au marché du travail ou du logement, raisons qu'il faudrait éclaircir davantage.

La recohobitation enfantine, une autre réponse aux crises de la vie telle qu'un divorce ou le veuvage, n'est pas une forme très répandue, surtout en Espagne où le divorce reste encore très rare. La cohabitation parentale devient plus importante en Espagne et moins au Portugal. Surtout en Espagne, elle semble refléter plus une demande de la part des enfants étant donné qu'elle est particulièrement présente dans des ménages avec des mineurs. Une analyse prenant en compte des informations sur l'institutionnalisation des personnes âgées, les microdonnées de recensement n'ont pas encore été exploitées à cet égard, l'âge des enfants mineurs présents, l'état matrimonial et l'emploi des parents pourraient aider à distinguer la recohobitation parentale au profit des enfants de celle au profit des personnes âgées.

Une particularité consiste dans la stabilité du taux de personnes âgées qui vivent seules, et cela, dans un contexte de vieillissement de la population. Il faudrait donc vérifier par rapport à d'autres pays et par rapport à ceux qui cohabitent avec des enfants adultes s'il ne s'y agit pas par là d'une population fortement choisie selon l'emploi, le niveau d'éducation ou de la région de résidence. Malheureusement, il n'est pas possible de contrôler pour l'état santé et la proximité de différents ménages des autres membres de la famille. Mais une fois de plus, une exploitation des microdonnées de recensements concernant la présence des personnes âgées dans des ménages collectifs pouvait aussi aider à éclaircir ce point.

Cette étude exploratoire ouvre plus de portes qu'elle n'en ferme. Comme le facteur qui influence le plus la corésidence multigénérationnelle est lié à des changements dans des situations et des comportements des jeunes adultes, l'étape suivante consiste à isoler ce phénomène pour mettre en évidence des évolutions cachées des autres formes de cohabitation. Et afin de prendre en compte des différences régionales et contextuelles, des analyses multiniveaux doivent être envisagées. De plus, des informations sur les migrations pourraient être utilisées pour mieux identifier qui a rejoint le ménage en dernier. Les variables proposées par la base de microdonnées de recensement offrent encore beaucoup de possibilités de pousser plus loin cette analyse des corésidences multigénérationnelles.

## BIBLIOGRAPHIE

- AQUILINO W. (1990), « The Likelihood of Parent-Adult Child Coresidence : Effects of Family Structure and Parental Characteristics », *Journal of Marriage and the Family*, 52, p. 405-419.
- ALBUQUERQUE P. (2008), « Grandparents in Multigenerational Households », Department of Economics at the School of Economics and Management (ISEG), Technical University of Lisbon, Working Papers, 46, 27 p.
- ALBUQUERQUE P. (2009), « The Elderly and the Extended Household in Portugal : An Age-Period-Cohort Analysis », *Population Research and Policy Review*, 28(3), p. 291-320.
- AYLLÓN, S. (2009), « Poverty and living arrangements among youth in Spain, 1980-2005 », *Demographic Research*, 20(17), p. 403-434.
- BENGTSON, V. L. (2001), « Beyond the Nuclear Family : The Increasing Importance of Multigenerational Bonds », *Journal of Marriage and Family*, 63, p. 1-16.
- BONVALET C., ARBONVILLE D., (dir.) (2006), « Quelles familles ? Quels logements ? La France et l'Europe du Sud », Paris, INED (Les Cahiers de l'INED ; 157), 279 p.
- DALE A., FIELDHOUSE E. et HOLDSWORTH E. (2000), *Analyzing census microdata*, London ; New York : Arnold, 241 p.
- DELBES C., GAYMU J., SPRINGER S., 2006, « Les femmes vieillissent seules, les hommes vieillissent à deux. Un bilan européen », *Population & Sociétés*, 419, 4 p.
- FOKKEMA T., LIEFBROER A.C., (2008), « Trends in living arrangements in Europe : Convergence or divergence ? », *Demographic Research*, 19(36), p. 1351-1418.
- IACOVOU M. (2000), « The living arrangements of Elderly Europeans », Essex : Institute for Social and Economic Research, Essex University, Working Paper, 35 p.
- MORAGAS R. (1995), « En Espagne ... Les relations intergénérationnelles ». In : PITAUD P., VERCAUTEREN R. (dir.) *L'intergénération en Europe*, Ramonville Saint-Agne : Éditions Erès, p.73-92.
- MONNIER A. (2006), *Démographie contemporaine de l'Europe. Évolutions, tendances, défis*. Paris : Arman Colin, 415 p.
- OINONEN E. (2008), *Families in Converging Europe : A Comparison of Forms, Structures and Ideals*. New York : Palgrave Macmillan, 212 p.
- VITALI A. (2009), « The impact of regional factors on leaving home in Spain : A multilevel approach. », Milano : Carlo F. Dondena Centre for Research on Social Dynamics, Università Boccon, *DONDENA WORKING PAPERS*, 17, 19 p.